



DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la Ville de Westmount a reçu une demande pour un permis de démolition et un programme de remplacement pour le bâtiment situé au **2307 Boulevard Dorchester**.

Ce projet implique la démolition complète d'une structure d'un étage et est assujéti à la démarche régissant les démolitions à Westmount. Le projet de remplacement proposé se décline en deux phases. Dans la première phase, la partie dégagée du sol sera remplacée par un aménagement paysager pour une durée de 2 à 4 ans. Lors de la deuxième phase, la partie dégagée du sol sera redéveloppé par une composante de 9 étages sur le territoire de la Ville de Westmount d'un complexe à usage mixte de 32 étages.

Tous les documents pertinents concernant cette demande de permis de démolition, incluant les plans, peuvent être consultés au bureau du directeur du Service de l'aménagement urbain, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest à Westmount pendant les heures d'ouverture.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public, ou à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la municipalité.

De plus, toute personne désirant exprimer son accord à la démolition proposée, doit également le faire, par écrit, à l'intérieur du délai de dix (10) jours, auprès du greffier de la Ville municipale.

Le comité de démolition tiendra une séance publique **le 26 février 2018, à 17h05**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest à Westmount.

Westmount, Québec, ce 6 février 2018.

Martin St-Jean, greffier de la Ville